



Mon propriétaire me menace de vider ma maison pendant mon absence

Par **lechevalier**, le **14/11/2008** à **13:54**

bonjour,
je suis locataire d'une maison et je doit a l'agence qui me la loue 8700€.
je suis en attente d'une reponse de pret pour remboursé ma dette cependant, mon propriétaire me harcèle sans cesse et me menace de vider la maison pendant mon absence.
je suis inquiet car je ne suis pas chez moi de la journée, quels sont mes droits?

Par **chaber**, le **14/11/2008** à **14:12**

Je comprends fort bien votre propriétaire et j'aurais déjà entamé une procédure d'expulsion pour loyers impayés car cette situation doit durer depuis un certain temps.
dans la maison que vous louez, vous êtes chez vous et le propriétaire ne peut y pénétrer sans votre accord sous peine de Violation de domicile
Attendez-vous à une assignation devant le tribunal pour être expulsé, ce qui ne réglera pas la dette mais sera augmentée de frais.

Par **juri15**, le **14/11/2008** à **14:13**

Bonjour,

Votre propriétaire n'a absolument pas le droit de pénétrer chez vous, il s'agirait d'une violation

de domicile qui constitue un délit pénal. Cela pourrait donc le conduire tout droit au tribunal correctionnel, les peines prévues en la matière étant de un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende (article 226-4 du code pénal).

Prenez-donc la précaution de lui écrire en recommandé AR pour le lui indiquer, comme ça vous aurez la preuve qu'il a été prévenu.

Il ne pourra vous mettre dehors qu'après avoir obtenu un jugement d'expulsion contre vous, et pas avant le 15 mars prochain (période d'hiver).

Cordialement,
Juri15